

PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIER : (514) 289-2491

Québec, le 27 septembre 2002

Monsieur Macky Tall, directeur - Projets
Hydro-Québec Production
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Projet de centrale à cycle combiné du Suroît à Beauharnois

Monsieur le Directeur,

Pour les besoins de son analyse, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité souhaite obtenir l'information suivante.

Lors de la quatrième séance (DT4, p.17), vous avez spécifié que les concentrations d'ammoniac dans les émissions de la centrale seraient d'environ 2 à 3 ppm. Est-ce que vous pourriez présenter les fluctuations de la concentration d'ammoniac en fonction du cycle de vie utile de l'équipement qui serait utilisé ?

On peut lire dans le document DA13 qu'une quantité d'énergie équivalente à 4.25 TWh par année doit être ajoutée à la prévision des ventes au Québec à compter de 2006 pour les projets d'aluminerie. En ce sens, doit-on ajouter 600 MW à la prévision des besoins en puissance à compter de 2006 ?

On peut lire dans le document DA14 que les « autres projets engagés (Toulnostouc, Mercier, etc.) » totaliseront 4 TWh dans le bilan d'énergie d'Hydro-Québec Production en 2006. Quels sont les autres projets considérés dans ce 4 TWh mis à part ceux identifiés précédemment ?

En référence au document DA14, est-ce que la production totale présentée pour 2001 et 2006 inclut l'énergie achetée de la CF(L)Co (en vertu des deux contrats mentionnés à la page 89 du rapport annuel 2001) ainsi que l'énergie achetée (4 TWh) en vertu des engagements pris auprès de producteurs privés ?

Le document DA19 indique qu'une quantité d'énergie équivalente à 4 TWh a été vendue hors Québec (ventes à long terme) alors que le document DA14 indique 7 TWh. Comment expliquer la différence ?

À la deuxième page du document DA26, on présente les émissions comparées selon des producteurs d'électricité (t/GWh). Est-ce que l'unité utilisée réfère à des tonnes d'équivalent CO₂ ?

À la page 6 du document PR5.1, on mentionne qu'Hydro-Québec Production maintient en tout temps une réserve en énergie suffisante pour combler un déficit éventuel d'apport d'eau de 64 TWh sur deux années consécutives. Physiquement, comment se traduit cette réserve d'énergie (réserve d'eau dans les réservoirs, contrats avec option, etc.) ?

Pour les quatre centrales thermiques suivantes : Tracy, Bécancour, Cadillac et de la Citérie,

1. pourriez-vous nous préciser combien d'heures par année a fonctionné chacune de ces centrales au cours des huit dernières années (dans le cas de Bécancour, depuis sa mise en service) ?
2. pourriez-vous nous indiquer quelles sont les capacités théoriques de production d'électricité en nombre d'heures par année de ces centrales, notamment celles de Bécancour, avec leur équivalent en énergie ?

Pourriez-vous déposer la section HQD-2, document 1 (incluant les annexes) de la demande d'approbation du plan d'approvisionnement 2002-2011 du distributeur.

Monsieur Macky Tall

-3-

Le 27 septembre 2002

Vous remerciant de votre diligence, nous vous prions d'agr er, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading "Ginette Giasson". The script is cursive and elegant, with the first name "Ginette" and the last name "Giasson" clearly distinguishable.

Ginette Giasson
Coordonnatrice du secr tariat
de la commission